



Imprimerie spéciale – 2, rue Romain Rolland – 21000 DIJON - CPPAP n° 1117 S 07665
 Directeur de la publication : Edouard GUERREIRO - ISSN 0152-5859

N° 1286 du Lundi 16 Janvier 2017 Prix : 0,50€

Date de dépôt : Vendredi 20 Janvier 2017



LA LETTRE
de l'Union Départementale
FORCE OUVRIÈRE
 de Côte d'Or

Edito Hé ! Ho ! Il y a quelqu'un là-haut ?

Cher(e)s Camarades,

Mois de Janvier oblige, arrive la nouvelle année que nous souhaitons à tous et toutes la meilleure possible, avec tous les vœux qui vont avec, bien sûr. Et cela est très sincère, car nous souhaitons toujours le meilleur à nos amis, nos proches, nos voisins. Bref ! A tout le monde ? Cette année j'ai hésité. Certains ne mériteraient pas nos vœux ; ils se reconnaîtront !

Le mois de Janvier est aussi, le mois des bonnes résolutions ; cette année j'arrête de fumer, je vais refaire du sport, il y a comme ça une multitude de bonnes résolutions que l'on se fixe pour la nouvelle année. Il y en a une que certains feraient bien de se fixer ; **écouter** la sourde plainte qui monte de la France d'en bas. **Ecouter** ces gens qui souffrent, doutent, qui se sentent rejetés, précarisés. **Écouter** celles et ceux qui sont abandonnés sur le bord du chemin, qui se sentent sacrifiés, spoliés. Ils sont de plus nombreux(es) à se voir privés, des emplois, d'argent, de logement, de la culture, des vacances, de la santé parfois. Et tout cela serait normal, car « ils » ne seraient pas

capables de s'adapter au changement, à la mondialisation, à la réforme. Le fossé se creuse, dangereusement, très profondément entre celles et ceux qui n'ont rien et celles et ceux qui ont tout. Tout cela conduit à un rejet systématique et durable de tout ce qui est perçu comme « **le système** » : les hommes politiques, la justice, les journalistes, la force publique, le modèle social, etc., tout y passe, même, parfois les syndicats. La plaie est d'autant plus béante que l'on peut constater clairement la captation sans retenue d'une part grandissante « des richesses » par la petite minorité, dite ; la France d'en haut.

A **FORCE OUVRIERE**, nous connaissons bien ces situations, nous les dénonçons régulièrement à qui veut les entendre. Et justement, le problème, il est là !

Qui ? Pour entendre notre voix, celle de la revendication légitime :

- nous revendiquons ; protection du salarié, amélioration des conditions du travail. On nous répond à coup de 49.3 par une loi qui rajoute de la précarité pour les travailleurs et le monde du travail.

SOMMAIRE

Page1-2..... Editorial
 Page 3-4- 5 AFOC 21 vous informe - Résultats FO
 Page 7 Elections TPE

Page 3..... Vœux 2017
 Page 6 Formation syndicale
 Page 8 Partenaire

- nous revendiquons ; augmentation du salaire et du pouvoir d'achat. On nous répond : réductions des « charges » des entreprises et abaissement du coût du travail.

- nous revendiquons ; amélioration du service public. On nous répond : réduction des effectifs.

- nous revendiquons ; amélioration, des remboursements de la santé, du sort des retraités(es) et pensionnés(es), de la prise en charge de nos aînés(es). On nous répond : réduction des dépenses sociales et étranglement des dépenses de santé. Etc.

Hé ! Ho ! Il y a quelqu'un là-haut ?

Quelqu'un ? Pour arrêter la destruction systématique de ce qui reste de la protection sociale dans ce pays.

Quelqu'un ? Pour réformer le système de répartition des richesses qui creuse de manière abyssale les inégalités sociales.

Quelqu'un ? Pour réformer un système financier qui provoque des crises depuis 1929 avec les conséquences que l'on sait. En 2008, nouvelle crise et quoi ? Aucune régulation sur les produits dits dérivés ; subprimes et autres artifices financiers. L'évasion fiscale dans les paradis fiscaux, reste pour la minorité possédante un sport national, au nez et à la barbe des gouvernements impuissants et parfois compatissants.

Hé ! Ho ! Il y a quelqu'un là-haut ?

On peut se poser la question, tellement l'année 2016 nous a laissé un goût amer et des questions sans réponses. En Janvier, nous étions déjà dans la rue contre l'austérité et pour défendre le pouvoir d'achat dans la fonction publique. Puis nous n'avons plus arrêté. Nous avons enchaîné 17 mobilisations, jusqu'à celle d'Octobre, lors de la venue de M. le Président de la République à Dijon, à laquelle nous avons renoncé car non autorisée à nos conditions. Les adhérents(es) et les militants(es) des syndicats **FO** de Côte d'Or ont toujours répondu aux appels de la Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIERE**. Je dois dire au passage notre fierté de militer dans cette organisation syndicale libre et indépendante qui a pris sans jamais fléchir, toute sa place dans ce combat et toutes les initiatives déterminantes, qui nous ont

permis de livrer, debout, cette bataille contre la loi Travail. Cela restera notre victoire et celle des organisations syndicales avec lesquelles nous avons mené ce combat, dans l'unité et la constance d'une revendication construite ensemble.

Ce qui m'aura marqué dans cette longue période, c'est le soutien sans faille de notre revendication, par une énorme majorité des français.

Hé ! Ho ! Il y a quelqu'un là-haut ?

Réponse en écho !

Autoritairement et à coup de 49.3, le gouvernement largement minoritaire politiquement et avec l'aide d'une minorité de syndicats acquis à leur cause, a imposé la loi Travail contre l'avis majoritaire des français et des principales organisations syndicales.

Il y a fort à parier que tout cela laissera des traces et de la colère rentrée. Comment et quand réagiront les peuples qui subissent les politiques de baisse des coûts du travail et de dépenses publiques, qui loin de sortir les pays des crises, dégradent les conditions de vie des citoyens. Les poussant, ainsi vers ceux, les durs qui leur promettent du sang et des larmes ou dans les bras de ceux qui leur font les yeux doux leur promettant de décrocher la lune.

Hé ! Ho ! Il y a quelqu'un là-haut ?

Nous rappelons que l'austérité est dangereuse, économiquement, socialement et démocratiquement !

Mes camarades,

En 2016, nos revendications ont été portées avec conviction par des millions de travailleurs et de citoyens à travers le pays. Vous qui avez mené cette bataille sous les banderoles **FORCE OUVRIERE**, soyez fiers(es) de perpétuer la tradition de haute lutte qui permettra à nos générations et surtout à notre jeunesse de garder des droits sociaux et leur dignité.

« Ni chien de garde, ni chien d'accompagnement »

Comme l'a annoncé Jean Claude MAILLY, nous ne donnerons pas de consignes de vote, ni au premier, ni au deuxième tour des élections présidentielles.

E.G



*Edouard GUERREIRO et l'Union
Départementale des
Syndicats Force Ouvrière de Côte d'Or,
les membres du Bureau et de la Commission
Exécutive, le personnel administratif, vous
présentent ainsi qu'à vos proches, leurs
meilleurs vœux de bonheur et de santé pour
cette nouvelle année*

« Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient »

Sénèque-Philosophe



AFOC 21 vous informe

Rappel des jours et horaires des permanences :

Lundi de 8h30 à 11h30

Mardi de 14h00 à 17h00

Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Jeudi de 14h00 à 17h00



03.80.67.01.08 – 03.80.67.01.09



afoc21.dijon@wanadoo.fr

afoc21.conso@orange.fr

afoc21.logement@orange.fr

le site internet : www.association-afoc21-dijon.fr

Des vœux de prospérité contrariés...

Alors qu'un tiers des Français ont du mal à payer leur facture d'énergie (étude Médiaprim, 2014), les tarifs réglementés du gaz naturel pour les particuliers vont augmenter de plus 5 % en 2017.

Dans le même temps, le prix de l'électricité devrait également augmenter pour les particuliers, conséquence notamment du rattrapage des factures en raison de l'annulation par le Conseil d'Etat du gel des tarifs décidé en 2014 par le gouvernement.

Côté essence, une hausse de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers) de 1 centime par litre de gazole et une baisse de 1 centime par litre d'essence sont prévues.

Les péages autoroutiers seront également en hausse en 2017 pour compenser le gel des tarifs autoroutiers décidé en 2015 par le gouvernement alors que les dividendes versés aux actionnaires desdites sociétés ont plus que doublé en 2016.

Face à ces dépenses contraintes, la question centrale est bien celle du pouvoir d'achat des consommateurs en baisse constante depuis 2008, malgré la hausse récente relative due à l'effondrement des prix du pétrole. Dans le même temps, le PIB par habitant ou l'indice de développement humain de la France ne cessent de décroître.

Pour l'AFOC, il ne revient pas aux consommateurs de payer les avatars des choix de politique de financement des entreprises d'énergie ou d'autoroutes ou les errements gestionnaires de l'Etat.

Aussi, une fois de plus, l'AFOC demande aux pouvoirs publics de ne pas puiser indéfiniment dans le porte-monnaie des consommateurs, déjà fortement touchés par le chômage, la précarité, la hausse du coût de la vie, la hausse des cotisations des mutuelles et des assurances... et rappelle que sans consommation, pas de croissance.

APL : jusqu'où iront-ils ?

Après le décret du 1^{er} juillet dernier sanctionnant les locataires soumis à un loyer trop élevé, un nouveau décret, applicable au 1^{er} octobre, vient modifier le calcul des APL.

Prévu par le projet de loi de finances pour 2016, celui-ci introduit une condition de patrimoine dans le calcul des APL. Ainsi, les ménages allocataires qui détiennent plus de 30 000 euros de patrimoine financier ou immobilier verront leur aide au logement diminuée ou supprimée.

Sur le principe, cette mesure aurait pu permettre de limiter certains abus. Toutefois, le montant retenu (30 000€), inférieur de 15 000€ à ce que préconisait la mission d'évaluation de la politique du logement¹, va en premier lieu pénaliser les plus modestes, c'est-à-dire ceux, qui faute d'accès au parc social et de moyens financiers suffisant pour acheter autre chose qu'un

¹ « Les aides personnelles au logement locatif », rapport 2015 de la mission d'évaluation de la politique du logement confiée à l'inspection générale des finances, à l'inspection générale des affaires sociales et au conseil général de l'environnement et du développement durable.

box (25 000€ en moyenne dans les grandes métropoles), sont contraints de se loger dans le parc locatif privé.

Pour l'**AFOC**, cette mesure aura par ailleurs des effets négatifs sur :

- les ménages en situation de recherche d'emploi ou de mobilité professionnelle contraints de se reloger ou d'avoir une double résidence.
- l'autonomie et l'insertion économique et sociale des jeunes étudiants, apprentis et salariés qui ont pu se constituer un pécule pour réaliser un projet personnel ou professionnel (financement des études, apport pour l'acquisition d'un logement, installation professionnelle, etc...).
- sur la collecte du livret A et du PEL dont les fonds sont principalement dédiés au financement du logement social.

Pour l'**AFOC**, il s'agit donc clairement d'un nouveau coup de rabot sur les aides sociales au détriment des plus modestes alors même que les pouvoirs publics se refusent à revoir les multiples dispositifs fiscaux en faveur des investissements locatifs et à juguler l'inflation des loyers par un encadrement des loyers, seule réponse au coût du logement !

LES RESULTATS DE FORCE OUVRIERE

Septembre 2016

60 % pour FO POMONA Millery (FGTA)
100 % pour FO BOBARD Jeunes (Métaux)

Octobre 2016

100 % pour FO Onco Design (Chimie)
66 % pour FO ATOL (FEC)

Novembre 2016

100 % pour FO CIEF (FNEC FP)

Décembre 2016

73 % pour FO BERICAP (Chimie)
100 % pour FO CASTORAMA (FEC)
71 % pour FO RSI Bourgogne (FEC)
20 % pour FO DIVIA/STRD (Transports)



FORMATION SYNDICALE

Camarades,

Le calendrier des stages de formation syndicale pour l'année 2017, pris en charge par la Confédération et organisés dans le cadre du CFMS, à l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de Côte d'Or, est entré dans sa phase finale.

Pour nous permettre de nous organiser et éviter les déboires (qui nous prennent beaucoup de temps) nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant en complétant le courrier ci-dessous :

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION 2017

- NOM (*) :
- PRENOM (*) :
- N° Portable (*) :
- Messagerie (*) :
- SYNDICAT de l'ENTREPRISE (*) :
- FONCTIONS SYNDICALES (*) :

(*) A remplir lisiblement et en totalité

➤ *Je suis intéressé(e) pour suivre le stage :*

- stage **CONSEILLER DU SALARIE** (2 jours)
conditions à remplir par le stagiaire : Etre **déjà** conseiller du salarié
▶▶ Dates : du Jeudi 12 janvier au Vendredi 13 janvier 2017

- stage **DECOUVERTE FORCE OUVRIERE et Moyens d'action du syndicat** (5 jours)
conditions à remplir par le stagiaire : **Manifester un intérêt pour l'action syndicale**
▶▶ Dates : du Lundi 13 février au Vendredi 17 février 2017

- stage **CONNAISSANCE DE L'INTERPROFESSIONNEL** (3 jours)
conditions à remplir par le stagiaire : Etre récemment élu à la CE ou à la CA de l'UD
Etre présenté par le Secrétaire Général de l'UD
▶▶ Dates : du Mardi 14 mars au Jeudi 16 mars 2017

- stage **S'ORGANISER** (5 jours)
conditions à remplir par le stagiaire :
Avoir effectué le stage Découverte FO
Etre Secrétaire ou Secrétaire Adjoint, Trésorier ou Trésorier Adjoint de son syndicat
ou de sa section syndicale
▶▶ Dates : du Lundi 12 juin au Vendredi 16 juin 2017

- stage **DECOUVERTE FORCE OUVRIERE et Moyens d'action du syndicat** (5 jours)
(stage identique à celui proposé en Février)
conditions à remplir par le stagiaire : **Manifester un intérêt pour l'action syndicale**
▶▶ Dates : du Lundi 9 octobre au Vendredi 13 octobre 2017

- stage **CONNAITRE SES DROITS 2** (5 jours)
conditions à remplir par le stagiaire :
Avoir effectué le stage Découverte FO
Avoir effectué le stage Connaître ses droits 1
Réservé en priorité aux Défenseurs syndicaux, aux Délégués du personnel,
aux membres d'un CHS-CT, ainsi qu'aux camarades de la Fonction Publique
dans le cadre des contrats de droit privé
▶▶ Dates : du Lundi 13 novembre au vendredi 17 novembre 2017

ELECTIONS TPE



L'élection dans les TPE a été reportée et c'est finalement du 30 décembre au 13 janvier 2017, que les **4,5 millions** de salariés des TPE étaient appelés à voter pour choisir le syndicat qui les représentera dans les futures commissions paritaires régionales.

Profitant de ces changements qui, certes, ne sont pas propices au bon déroulement d'un scrutin pour lequel il est déjà difficile de mobiliser, les militants(es) FO de Côte d'Or se sont impliqués une fois de plus, pour que la campagne continue, et appeler à faire voter **FORCE OUVRIERE**.

Depuis des mois nous sommes, toutes et tous, sur le terrain à faire entendre la voix de **FORCE OUVRIERE** et nos revendications, il nous faut continuer malgré ce report.

C'est que nous avons fait en Côte d'Or, à l'heure où j'écrivais ces lignes, les camarades étaient sur le terrain .

Des messages radio ont été diffusés sur NRJ Chérie FM et Radio K6 du 30 décembre 2016 au 12 Janvier 2017.

Dans les entreprises, les camarades ont diffusé sans relâche les tracts TPE. Au passage, il n'y rien eu de désagréable dans ces visites rendues aux salariés des TPE, bien au contraire ! Ceux-ci, ravis et intéressés, car découvrant souvent les avantages de la syndicalisation. C'est tellement vrai que lors de la dernière action, nous avons syndiqué quelques salariés de TPE et d'autres nous ont fait savoir leur intérêt pour l'avenir. Le bulletin d'adhésion reviendra peut-être, rempli à l'UD dans quelques jours ?

Quelques chiffres pour bien comprendre la difficulté à laquelle nous sommes confrontés pour rencontrer ces salariés des TPE :

- **171 320** salariés sur la Bourgogne-Franche-Comté, **33 954** salariés sur tout le département de la Côte d'Or, répartis sur les principales branches d'activité.

1 **670** dans la branche **automobile** - **3 732** salariés – Bâtiment, **3112** salariés - Café restaurants,
2 **2 079** salariés - Commerce auto et cycles, **7 590** salariés – Services à la personne et particuliers,
742 – Médical, et puis tous les autres.....**15 089** salariés. **Bon Vote FO !!!!!**



APICIL, acteur social

Pour nous, l'action sociale ? **C'est tisser des liens solides pour les instants fragiles !**



En 2014, APICIL a investi 14 M€ dans ses initiatives d'action sociale, notamment en matière de prévention santé, d'aide aux aidants, d'accompagnement du handicap et du vieillissement et de la lutte contre la douleur.

Parce que performance et responsabilité sociales sont aujourd'hui tout simplement indissociables pour les entreprises, le Groupe APICIL déploie une politique d'action sociale articulée autour de quatre champs complémentaires : la qualité de vie au travail, la qualité de vie personnelle, la qualité de vie du dirigeant et la qualité de vie pour tous.

Votre contact :

Marie-Françoise PETIT
Chargée de Mission Relations Extérieures
Tél : 06 84 26 54 30
e-mail : marie-francoise.petit@apicil.com

www.apicil.com/actionsociale

Groupe APICIL certifié ISO 9001 : 2008 et EN 15838 : 2009 (Relation Clients) par SQS.

**Santé
Prévoyance
Épargne
Retraite**



Comme vous !

APICIL Gestion - Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - 38 rue François Peissel 69300 Collière - Enregistrée sous le n° SIREN 417 591 971 - Communication non contractuelle à caractère publicitaire - Janvier 2016 - Conception Ekno - Crédit photo : Fotolia